

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

1^{er} février 2021

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 1er février 2021, à 20h00, exceptionnellement à huit clos dû à la pandémie, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Lee Brazel, Marie-Michèle Turgeon et Pierre Blouin.

Le conseiller Perry Bell est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Sarah Lévesque et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais, sont aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **20h18**.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-02-01

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE JANVIER 2021

2021-02-02

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU que les procès-verbaux du 4 janvier 2021 et de la séance spéciale du 18 janvier 2021, ayant été distribués à l'avance, soient considérés comme lus et qu'ils soient adoptés tels que présentés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de questions du public.

5. DEMANDES DES CITOYENS

5.1 Location terrain de chasse St-Mathias

2021-02-03

CONSIDÉRANT QUE le terrain est loué jusqu'en 2022 au coût de 600 \$;

CONSIDÉRANT QUE le locataire actuel a fait des ponts pour ne pas traverser dans les cours d'eau, qu'il a fait mettre des voyages de gravier pour entretenir les chemins et l'entrée et qu'il prend un grand soin de ne pas nuire au puit d'eau potable sur le terrain;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'accepter la location pour 5 années, soit jusqu'en 2027 au coût de 700 \$ par année au locataire actuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Poste Canada - Expansion des boîtes postales

Le Conseil ne voit pas pour l'instant le besoin d'augmenter les boîtes postales.

6. RAPPORT DU MAIRE

6.1 Représentations politiques et présences aux comités

Le maire, Yann Vallières, a participé à plusieurs rencontres à la MRC dont Valoris ainsi qu'au comité pour le plan régional de développement en loisirs régional. Il a rencontré Robert Roy, préfet, pour les dossiers des matricules de petites surfaces suite à la rénovation cadastrale. Il a également réglé plusieurs dossiers de citoyens. Le conseiller Marc Bégin a participé à la rencontre de l'ORH.

6.2 PAFIR-Changement de personne désignée

2021-02-04

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte n'est pas terminée pour le projet « Un Parc de Loisirs à notre image »;

CONSIDÉRANT QU'une extension est accordée pour la reddition de compte de ce projet jusqu'en décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la personne désignée n'est plus à l'emploi de la municipalité;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton désigne Madame Sarah Lévesque, directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom, tous les documents relatifs au projet « Un Parc de Loisirs à notre image ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉⁱ

6.3 Déclaration d'engagement- La démocratie dans le respect pour le respect de la démocratie

2021-02-05

CONSIDÉRANT le scrutin municipal de novembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE la campagne "La démocratie dans le respect pour le respect de la démocratie" a pour objectif de valoriser collectivement notre démocratie, de mettre de l'avant la civilité et de reconnaître la valeur du travail réalisé chaque jour par plus de 7 000 élus dans toutes les régions du Québec ;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'appuyer la campagne "La démocratie dans le respect pour le respect de la démocratie";

ET de transmettre copie de la résolution à accompagnementpolitique@fqm.ca.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉⁱⁱⁱ

6.4 Location des terrains de camping - Perception des taxes

2021-02-06

CONSIDÉRANT QUE les prix sur le site de Camping Québec sont annoncés avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE la manipulation d'argent se fait plus aisément avec des montants sans cents;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU d'afficher les prix avec taxes soit 23 \$ et 46 \$ pour les terrains de camping et 103 \$ et 126 \$ pour les prêts à camper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Tableau de rémunération SAE

2021-02-07

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU QUE le tableau de rémunération pour le Service animation estivale (SEA) présenté par la directrice générale soit adopté comme suit :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Coordonnateur, Coordonnatrice	3,00 \$ de plus que le salaire minimum 2021 : 16,50 \$	3,50 \$ de plus que le salaire minimum 2021 : 17,00 \$	4,00 \$ de plus que le salaire minimum 2021 : 17,50 \$	4,50 \$ de plus que le salaire minimum 2021 : 18,00 \$
Animateur, Animatrice	0,50 \$ de plus que le salaire minimum 2021 : 14,00 \$	1,00 \$ de plus que le salaire minimum 2021 : 14,50 \$	1,50 \$ de plus que le salaire minimum 2021 : 15,00 \$	2,00 \$ de plus que le salaire minimum 2021 : 15,50 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Embauche SAE

2021-02-08

CONSIDÉRANT le tableau de rémunération des animateurs du SAE présenté par la directrice générale (résolution 2021-02-05);

CONSIDÉRANT QUE l'embauche d'une nouvelle coordonnatrice est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE le service d'animation estival est très fréquenté;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU d'embaucher une coordonnatrice et 3 animatrices pour assurer le déroulement du SAE à l'été 2021, au salaire établie selon le tableau de rémunération présenté par la directrice générale (résolution 2021-02-05);

ET de demander une aide financière à Emploi d'été Canada pour trois animatrices;

ET de publier une offre d'emploi pour un poste de coordonnatrice d'animation au SAE et pour 3 animatrices pour l'été 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7 Correspondance du MAMH

La directrice générale présente au conseil la documentation reçue du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le mois dernier.

6.8 Correspondance MRC du HSF

La directrice générale présente au conseil les documents reçus de la MRC du Haut-Saint-François durant le mois passé.

7. RAPPORT DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

7.1 Administration

La directrice générale commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 31 janvier 2021 et fait le suivi sur les différents dossiers en cours.

7.1.1 Protocole Volet 4-Entente vitalisation

2021-02-09

CONSIDÉRANT Le projet de loi n° 47 Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités a été sanctionné à l'Assemblée nationale, le 11 décembre 2019, créant le Fonds régions et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT que le partenariat 2020-2024 prévoit un volet qui offre la possibilité de conclure une entente de vitalisation qui permettra à la MRC de bonifier ses interventions au

bénéfice des milieux présentant des défis de vitalisation;

CONSIDÉRANT que ce volet est doté d'une enveloppe annuelle de 295 943 \$ totalisant 1 479 715 \$ pour la période 2020-2024;

CONSIDÉRANT qu'afin d'obtenir un premier versement, la MRC doit conclure une entente de vitalisation avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à laquelle seront également signataire la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, la municipalité de Chartierville, la municipalité de La Patrie, la municipalité du Canton de Hampden, la ville de Scotstown et la municipalité de Weedon (municipalités ayant un indice de vitalité économique au 5eme rang quintile);

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite signifier au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation son intérêt à conclure cette entente de vitalisation;

CONSIDÉRANT que les municipalités mentionnées ci-dessus sont favorables à la conclusion de cette entente de vitalisation;

CONSIDÉRANT qu'un comité de vitalisation sera formé dans un délai d'au maximum 60 jours suivant la signature de l'entente de vitalisation;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton doit désigner ses représentants au comité de vitalisation;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-isidore-de-Clifton confirme son intérêt au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à conclure une entente vitalisation et autorise le maire, Yann Vallières à signer l'entente et tout autre document à cet égard avec le MAMH et les municipalités visées;

ET QUE la Municipalité de Saint-isidore-de-Clifton désigne Monsieur Yann Vallières, maire, et Madame Sarah Lévesque, directrice générale, pour la représenter au sein du comité de vitalisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{iv}

2021-02-10

7.1.2 Site web - Augmentation de la capacité

CONSIDÉRANT QUE le site web de la municipalité est arrivé à la capacité maximale de son hébergement;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU d'augmenter la capacité d'hébergement de 2 Go au coût de 5 \$ par mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^v

2021-02-11

7.1.3 Entente borne électrique Hydro

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'accepter l'entente d'Hydro Québec pour la borne électrique situé au camping.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{vi}

2021-02-12

7.1.4 Dépôt et approbation de la liste des personnes endettées envers la municipalité au 1er février 2021

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale/secrétaire-trésorière dépose au Conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité au 1^{er} février 2021 ainsi que le solde y figurant (460,36 \$);

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'approuver la liste des personnes endettées envers la municipalité au 1^{er} février 2021;

ET de faire parvenir des lettres aux personnes n'ayant pas pris d'ententes de paiement avec la municipalité au 5 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.5 Redevances pour l'élimination

La directrice générale annonce au conseil que le montant de subvention dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2020 est de 7 4809,58 \$.

7.1.6 Plan triennal CSHC

La directrice générale présente le plan triennal d'immobilisation de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, pour les années 2021 à 2024.

7.2 Sécurité publique

7.2.1 Rapport sur la sécurité incendie

Une sortie en janvier en entraide aux ambulanciers. Aucune pratique pour le mois.

7.3 Voirie municipale

La directrice générale informe le conseil des travaux effectués à la voirie ce mois-ci et des investissements à faire dans les prochains mois en voirie.

7.4 Environnement

7.4.1 Projet d'aménagement forestier

Point discuté lors du dernier Conseil.

7.4.2 Achat de compteurs d'eau

2021-02-13

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU d'accepter la dépense de 3 074,43\$ taxes incluses pour les compteurs d'eau encodés et le fusil de lecture;

ET de valider leur efficacité avec le branchement parallèle avec un compteur traditionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÈGLEMENT

8.1 Règlement de zonage-Mise à jour

2021-02-14

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de débiter la procédure pour l'ajout à la grille de spécification du sous-groupe multifamilial pour les zones M-3, M-5, M-7, RE-1, RE-2 et RE-4 au règlement de zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-02-15 **9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES**

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU D'approuver la liste des comptes à payer totalisant 339 262,34 \$ en référence aux chèques nos 202000887 à 202000923 et 202100000 à 202100051 et d'autoriser la directrice générale à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 19 752,13\$.^{vii} Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 28 374,61 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-02-16 **10. CORRESPONDANCE**

Il est proposé par *Marie-Michèle Turgeon*

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. DIVERS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Il n'y a pas de public présent.

2021-02-17 **13. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par *Audrey Turgeon*

DE clore la présente séance à **20h55** l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Hélène Dumais, directrice générale adjointe

ⁱ Courriel envoyé le 2021-02-02

ⁱⁱ Courriel envoyé le 2021-02-03

ⁱⁱⁱ Courriel envoyé le 2021-02-02

^{iv} Courriel envoyé le 2021-02-02

^v Courriel envoyé le 2021-02-02

^{vi} Entente signée envoyée par courriel 2021-02-05